



Certification Parlons arts

**Date limite de
candidature :**
25/01/2024

15 places maximum

Institut ARTS
2, rue Tréfilerie
42000 Saint-Étienne

UFR ALL
21, rue Denis Papin
42100 Saint-Étienne

**Cette formation s'adresse aux étudiant.es inscrit.es dans
une formation du périmètre de la Graduate initiative ARTS :**

Master Arts Parcours Création contemporaine et nouvelles technologies

Master Arts Parcours Recherche et création en Arts Plastiques

Master Arts Parcours Edition d'art / Livre d'artiste

Master Arts Parcours Musique : Administration et gestion

Master Arts Parcours Musique : Recherche en musicologie

Master Arts Parcours Sciences de l'art

Master Design Parcours Métiers et industries d'art

Master Design Parcours Prospective Design

Master Géomatique

Master Lettres Parcours Lettres modernes

Master Lettres Parcours Métiers des Institutions Culturelles

Master Sociologie Parcours Formes et outils de l'enquête en sciences sociales

La formation est ouverte aux étudiant.es de M1 et de M2.

Modalité de candidature

Les étudiant.es intéressé.es par cette formation complémentaire à leur cursus principal peuvent candidater en ligne via e-candidat à l'adresse ci-dessous :
candidatures2.univ-st-etienne.fr

Volume horaire

12h d'enseignement (enjeux théoriques, ateliers critiques, méthodologie du podcast) + 4 manifestations culturelles

La formation se déroule au semestre pair (2nd semestre de l'année universitaire)

Évaluation

Contrôle continu intégral : production d'un podcast

Validation

Remise d'une attestation de réussite
2 ECTS

Contacts

Plus d'information sur le web :
<https://arts.univ-st-etienne.fr>

Mail :
institut-arts@univ-st-etienne.fr

Instagram :
@institut_arts

Scolarité UFR ALL :
fac-all@univ-st-etienne.fr

Responsable pédagogique
Amaury Pontvianne

Objectif global de la formation

L'objectif de cette formation est de renforcer les connaissances artistiques et culturelles des étudiant.es en leur donnant accès à une programmation culturelle pluridisciplinaire variée, en particulier dans le domaine du spectacle vivant et du patrimoine. Elle souhaite aussi favoriser le développement des compétences critiques, argumentatives et rédactionnelles par des analyses de ces manifestations culturelles avec le concours d'un enseignant dédié. La diversité des manifestations ainsi que celle des lieux culturels dans lesquels elles prennent place, permettent également de réfléchir aux notions croisées de création, de conservation et de politiques culturelles.

Cette formation est adossée à l'apprentissage d'une méthode discursive actuelle : le podcast. L'objectif est de rendre compte des visites et des manifestations culturelles par le biais de l'écriture radiophonique. Seul.es ou en binôme, les étudiant.es seront invité.es à penser et enregistrer un format radiophonique court (interviews d'artistes, de comédiens, chroniques culturelles...). Ces podcasts, qui pourront être mis sur la plateforme de l'Institut ARTS, offriront aussi une publicité aux travaux des étudiants.

Objectifs pédagogiques

Quatre objectifs pédagogiques :

- des connaissances artistiques en assistant à une sélection de manifestations artistiques et culturelles proposées par les institutions culturelles du territoire (spectacles vivants, sites patrimoniaux etc.) qui sont présentées et commentées par un enseignant ou/et un professionnel.
- des compétences critiques et argumentatives en menant un travail d'analyse et de réflexion en commun.
- des compétences de rédaction et de médiation qui peuvent s'avérer utiles dans bien des situations d'emploi.
- l'apprentissage d'un mode d'expression innovant : le podcast.

Programmation prévisionnelle 2023/2024 (sous réserve de modification)

- Visite guidée du Musée des Confluences à Lyon (février 2024)
- Visite guidée du Site Le Corbusier à Firminy (mars 2024)
- Visite guidée du parcours «La mécanique de l'art» du Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne (avril 2024)
- *Welfare* mis en scène par Julie Deliquet, d'après le documentaire de Frederick Wiseman, à la Comédie de Saint-Étienne, le 11 avril 2024 à 20h.

Le programme est adapté chaque année en fonction de la programmation des institutions culturelles du territoire.

Le coût de la billetterie et, le cas échéant des transports, est pris en charge par l'Institut ARTS.